

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA VOIRIE FDAC 2019

COMPTE RENDU N°9 : jeudi 25 juin 2020

Objet de la réunion :

Réunion de chantier

Nom du rédacteur : *C. TYRE* Date de diffusion : 25 06 2020

*NB : Les coordonnées ci-dessous sont mises à jour. Toutefois, M. TYRE souhaiterait que les coordonnées téléphoniques des responsables voiries (**portable**) soient transmises, c'est plus facile pour informer de l'arrivée de l'entreprise ou pour régler un problème.*

Tableau en cours de mise à jour, merci de me donner les nouveaux élus et leurs coordonnées

INTERVENANT			COORDONNEES		diffusion	Présent	excusé
C.C. Cœur de Charente	M. De FALLOIS, Président	direction@coeurdecharente.fr	05 45 20 68 46		x		
C.C. Cœur de Charente	M. SEVRIT Vice président	direction@coeurdecharente.fr	05 45 20 68 46		x	x	
C.C. Cœur de Charente	Mme Mevellec Directrice	direction@coeurdecharente.fr			x		
C.C. Cœur de Charente	M Izoré technicien	fizore@coeurdecharente.fr	05 45 20 51 40	06 15 42 16 19	x	x	x
Mairie de AIGRE	M. Combaud, Maire	contact-aigre@aigre.fr	05 45 21 10 56		x		
	M. Typhonnet adjoint	christophe.tiphonnet@gmail.com		06.38.25.03.52	x		
Mairie Ambérac	M. Combaud, Maire	mairie.amberac@orange.fr	05 45 21 13 65	06 14 58 42 58	x		
Mairie Aussac Vadalle	M. Chambre	mairie@aussac-vadalle.fr	05.45.20.61.60	06 49 30 62 17	x		
Mairie de BARBEZIERES	Mme Boizumault	barbezieres@wanadoo.fr	05 45 21 00 62	06 33 35 03 50	x		
Mairie de Celettes		cellettes.mairie@wanadoo.fr	05 45 22 28 54		x		
Mairie de La Chapelle		mairie.la.chapelle@wanadoo.fr	05 45 21 12 73		x		
Mairie de Charmé		mairiedecharme@orange.fr	05 45 31 41 61	06 65 53 32 45	x		
Mairie de FOUQUEURE	M. FLAUD, Maire	mairie-de-fouqueure@wanadoo.fr	05 45 39 07 46	06 80 17 14 53	x		
Mairie de LES GOURS	M. TEXIER, Maire	les-gours.commune@orange.fr	05 45 21 03 25	06 71 15 65 03	x		
Mairie de Lichères	M. Crine	mairie.licheres@wanadoo.fr	05 45 22 73 85	06 13 63 94 66	x		
Mairie de Ligné	Mme Gagneraie maire	mairie.ligne@wanadoo.fr		06 40 81 52 57	x		
Mairie de Mouton		mairie.mouton@wanadoo.fr	05 45 22 54 25		x		
	M. Bekas Moussas adj			06 13 50 16 00	x		
ST-AMANT-DE-BOIXE	Mme Giroux Mallot	mairie@saintamantdeboixe.fr	05 45 20 64 48	06 86 15 99 94	x		
	M. Deschaud-droit			06 44 80 33 87	x		
Mairie de SAINT FRAIGNE	M. BONNET, Maire	mairie-saint-fraigne@wanadoo.fr	05 45 21 37 67	06 77 58 18 67	x		
	M. Bonnet				x		
Mairie de TUSSON	M. LHERIDEAU	mairie.tusson@wanadoo.fr	05 45 31 70 49	06 70 57 42 51	x		
Mairie de Vars	M. DE LUSTRAC, Maire	mairie@vars16.fr	05 45 39 73 04	M. Artaud 07 70 11 39 40	x		
	M. Penaud		05 45 39 77 70	06 84 49 10 79	x	x	
Mairie de VERDILLE	Mme Chavouet	mairie.verdille@wanadoo.fr	05 45 21 00 94		x		
Mairie de Vervant	Mme Buton maire	mairie-vervant@orange.fr	05 45 39 77 68		x		
Mairie de Villejoubert	M. Sevril	mairie.villejoubert@wanadoo.fr		06 22 29 88 34	x	x	
Mairie de Vouharte	M.	mairie.vouharte@orange.fr	05.45.39.75.18		x		
	M. Magnant		06 33 22 47 87		x		
Mairie de Xambes	Mme Causel	mairie.xambes@wanadoo.fr	05 45 39 87 47		x		
Maître d'œuvre BETG	M. TYRE	betg16@orange.fr	05-45-23 75 97	06 89 73 45 53	x	x	
Entreprise BTPGT	M. Bernard	bernard.tpgt@orange.fr		06 08 60 13 10	x	x	

*M. Tyré rappelle que les mairies et l'entreprise peuvent compléter le compte rendu qui sera alors modifié.
Sans observation sous un délai de 5 jours, à réception, ce compte rendu sera considéré accepté par l'ensemble des destinataires.*

Prochaine réunion :
jeudi 2 juillet 2020 à 10h30 à CELETTES RDV place mairie

1. RAPPEL DU MARCHE

L'opération concerne :

- Les travaux de voirie au titre du FDAC 2019.
- ENTREPRISE BERNARD TP
- Responsable : M. Bernard Thierry
- Chef de chantier : M. Damien Moreau 06 32 19 46 81

Marché à procédure adaptée à bon de commandes : notifié le 25 07 2019

Mairies concernées : ci-contre

AIGRE (villejésus)
AMBERAC
AUSSAC
Barbezières
Celettes
La Chapelle
CHARME
FOUQUEURE
LES GOURS
LICHERES
LIGNE
Mouton
Saint Amant de Boixe
SAINT FRAIGNE
TUSSON
Vars
VERDILLE
VERVANT
VILLEJoubert
VOUHARTE
Xambes

Rappel : Planning du chantier

Le délai contractuel de l'exécution des prestations avait été fixé comme suit (à partir de la réception de la commande) :

- Travaux d'ordre pluvial, borduration : 3 mois
- Travaux de préparation et de revêtements : 7 mois (date butoir du 31 05 2020)

Rappel : crise sanitaire Ordre de service d'arrêt de chantier à partir du 19 mars 2020.

Ordre de service : OS n° validé :

- Reprise chantier : lundi 18 mai
- Délai : 3 mois

Le planning prévisionnel a été envoyé à tous.

Bons de commandes émises

A ce jour, l'ensemble des commandes a été validé et a fait l'objet de 3 ordres de service.

BETG a adressé à l'entreprise les détails et les plans des chantiers.

2. AVANCEMENT DE CHANTIER

Les intempéries ont quelque peu bousculé le planning.

- **Verdille**
 - Chantier terminé
- **Barbezières**
 - Chantier terminé
- **Les Gours**
 - Chantier terminé
- **Saint Fraigne**
 - Chantier terminé
- **Charmé**
 - Chantier terminé
- **Tusson**
 - Chantier terminé
- **Ligné**
 - Chantier terminé
- **Fouqueure**
 - Revêtement en cours
- **Aigre**
 - Revêtement en cours
- **Celettes**
 - Revêtement en cours
- **Ambérac**
 - Revêtement en cours
- **Xambes**
 - Enrobé prévu mercredi 30 juillet

- **Vouharte**
 - Préparation / pluvial en cours
- **Vervant**
 - Préparation terminée
- **Saint Amant de Boixe**
 - Préparation en cours
- **Vars**
 - arrivée des équipes lundi 29
 - Place Pilori
 - Intervention fibre semaine prochaine
 - Difficile d'envisager nos travaux (dont enrobé)
 - Il est retenu de les décaler en septembre /octobre
 - Le chantier derrière la mairie sera remplacé à budget équivalent.
- **Villejoubert**
 - arrivée des équipes mardi
 - côté gauche entrant à faire pour la campagne 2019
 - NB : pour la campagne 2020, côté droit, le chantier respectera donc les limites des clôtures.
- **Rappel : Lichères**
 - Merci à l'entreprise de bien voir l'implantation des bordures en fond de parking, si M. Tyré devait ne pas être disponible
- **Aussac :**
 - Repérage ce jour de la rue Fond du Bois
 - La section haute sera traitée en grave émulsion pour gommer les imperfections et donner un bon résultat
- **Mouton :**
 - Le chantier modifié est validé par la mairie
 - A repérer avant travaux

3. RAPPELS IMPORTANTS

Sans objet

4. Déroulement, réunion chantier

L'entreprise doit informer du déroulement du chantier avec les mairies concernées.

Voir planning envoyé.

5. RAPPEL SIGNALISATION ET AUTORISATION DE VOIRIE FAUCHAGE

Rappel Signalisation des chantiers

PRESCRIPTIONS GENERALES :

- Le Cabinet BETG insiste sur le maintien, pendant et après les travaux, d'une signalisation adaptée sur les chemins traités :



AK5



AK4



AK22

Arrêtés de voirie

L'entreprise demande les arrêtés de voirie.

Fauchage

Les mairies doivent prévoir la fauche des accotements.